

COMITE DE DIRECTION
Vendredi 29 novembre 2019 – SALLE F1 FFJDA
RELEVES DES DECISIONS
Ouverture de la séance à 19h40

Sous la Présidence de Monsieur Eric MALASSIS à ce présent,

Les membres du bureau ont été régulièrement convoqués et reconnaissent avoir reçu l'ordre du jour du présent comité.

Membres présents

Frédéric BARAILLES, Michel BOUDON, Dominique COCO, Denis DESCHAMPS, Franck DESPAGNAT, Sébastien DREYER, Emilie DUPLESSIS, Michel GUENTLEUR, Alban HAMOT, Eric MALASSIS, Alexandre PETITMANGIN

Membres excusés

Olivier DARIDAN, Alain-Nicolas DI MEO, Gilles DIETRICH, Yannick FIAANT, Céline LESCUYER, Dominique POUCHARD

Invitée

Marion VANRULLEN

La séance est ouverte à : 19h40

Le Président constate que le quorum requis est atteint et que le comité peut valablement délibérer sur la résolution ci-dessous.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres.

1. Validation du PV du CD du 18/10/2019

L'ensemble des membres du CD ayant reçu le PV du Comité de Direction du 18 octobre 2019, celui-ci est soumis au vote pour validation.

Vote pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

DECISION

Le procès-verbal du Comité de Direction du 18 octobre 2019 est approuvé

2. Validation listes Kendo

Les listes des arbitres et jurés de grades Kendo n'ayant pas été validées lors du dernier Comité de Direction, elles ont été vérifiées et mises à jour.

Les listes des arbitres et jurés Kendo sont soumises au vote pour validation.

Vote pour : 10

Contre : 0

Abstention : 1

DECISION

Les listes des arbitres et jurés Kendo sont validées

3. Validation CORG CRKDR Normandie

La CRKDR de Normandie a demandé la création d'un Comité d'Organisation Régional des Grades.

Responsable du CORG : Jean-Pierre FRESNEDA

Secrétaire du CORG : Philippe PIERRE

Cette demande est soumise au vote pour validation.

Vote pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

DECISION

La création du CORG Normandie est validée par le CNKDR

L'ordre du jour étant épuisé, ainsi que les questions diverses, et plus personne ne demandant la parole, le Président lève et clôture la séance à 23h35.

Prochain CD le vendredi 17 janvier 2020 à 19h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire Général.

Le Président
Eric MALASSIS

Le Secrétaire Général
Yannick FIANI